

• BIENVENUE À GARDONNE

- Ouverture de la **FabriK'artisanale** - 39 avenue du Périgord

Inauguration 11h le dimanche 1^{er} février
Ouverture officielle : lundi 2 février
Venez nombreux découvrir ce magasin

- **Delphine Aide ménagère** - À partir du 1^{er} février

Votre maison mérite le meilleur ... et vous ! Delphine vous propose un service complet et soigné : ménage, rangement, vitres, entretien général.
Discrète, sérieuse, dynamique...
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 17 h
Paiement accepté : CESU, simple, pratique, avantageux, 16 € net de l'heure.
Renseignements au 06 48 58 17 98

- **LB Deux rives** - espaces verts

Tonte de pelouses et entretien, taille de haie, arbuste, débroussaillage, élagage, entretien saisonnier et petits travaux....
Contact : 07 85 86 96 49 - Mail : Lbdeuxrives@outlook.fr



• VOEUX DU MAIRE ET SON CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire et son conseil municipal sont heureux de vous inviter à la cérémonie des vœux à la population pour la nouvelle année le vendredi 9 janvier 2026 à 19 heures à la salle du Foyer Club.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur et la galette vous seront offerts.



• ANIMATIONS DE LA COMMUNE



- **VOEUX DU MAIRE ET SON CONSEIL - 9 janvier - 19 H**
- **QUINE - Club de l'amitié - 13 janvier - 14 H 15**
- **SOIRÉE DJ - 17 janvier - 20 H 30**
- **QUINE - Comité de jumelage - 18 janvier - 14 H**
- **GALETTE DES CHASSEURS - 25 janvier - de 8 H à 13 H**
- **QUINE - Théâtre les Gardons - 25 janvier - 14 H**
- **REPAS DES ANCIENS - 31 janvier - 12 H**
- **QUINE - Comité de jumelage - 7 février - 20 h 30**
- **QUINE - Comité des fêtes - 8 février - 14 h**



*Il n'y a plus assez de musique
dans son coeur pour faire
danser sa vie.*

• ÉDITO DU MAIRE

Chères Gardonnaises, chers Gardonnais,

Une année vient de s'achever, rien de plus inévitable, pourtant chaque nouvelle année ne peut que procurer en chacun de nous l'espoir de jours meilleurs, l'émergence d'une chance future ou l'accomplissement de projets qui nous tiennent à coeur.

C'est donc pour toutes ces raisons que je souhaite, avec l'ensemble du Conseil Municipal, vous présenter nos vœux les plus sincères.

Puisse cette nouvelle année vous apporter bonheur et santé surtout, de la joie auprès de vos familles ou de vos amis ainsi qu'une issue positive si vous devez faire face à des épreuves.

En ce qui concerne la commune, 2026 sera une année d'élection avec le renouvellement des conseils municipaux, mais nous aurons le temps d'aborder ce sujet plus amplement d'ici le mois de mars.

Croyez bien que nous continuerons à travailler avec la même volonté de dynamiser au mieux notre commune, et en essayant d'accomplir au mieux notre devoir de service, d'écoute et de proximité.

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 16 février.
Je vous remercie par avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver à nos agents recenseurs.
Il est très important que chacun de vous réponde à ce recensement car la vie matérielle de la commune, au travers des dotations de l'État notamment, dépend de cette étude.

Les traditionnels vœux du Maire et de son conseil auront lieu le vendredi 9 janvier à 19h à la salle du Foyer-Club.

Ce sera l'occasion de vous faire un compte-rendu de l'année 2025, et de vous parler des prévisions pour le futur, avant de partager avec vous la galette et le verre de l'amitié.

Le samedi 31 janvier à midi dans la même salle, nous accueillerons nos aînés pour le repas qui leur est offert afin de partager, comme chaque année, un moment convivial et chaleureux.

Pour celles et ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas se rendre à ce repas, un cadeau leur sera apporté le samedi 24 janvier entre 14h et 17h.

N'oubliez pas de vous inscrire sur le coupon joint au Lien, que ce soit pour le repas ou pour le cadeau.

Je souhaite sincèrement qu'ensemble nous puissions atteindre le même objectif, celui du bonheur pour chacun avec le rêve d'un bonheur pour tous.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Bien à vous,
Votre Maire,
Pascal Delteil.



Le mercredi 3 décembre à 19 h se déroulait la réunion du conseil municipal.

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 novembre 2025.

M. le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2025. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

- Décision modificative n°1 budget principal.

M. le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2025 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires et de procéder à une ouverture de crédits destinés à des travaux d'office (élagage) et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement
023-042	Virement à la section d'investissement	-2 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	+2 800,00
Total Dépenses : 0,00		Total Recettes : 0,00

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement		
1641-0	Emprunts en euros	+2 300,00
1641	Emprunts en euros	-5 100,00
454111-0	Dépenses	452,00
Total Dépenses :		-2 348,00
Recettes d'investissement		
021-0040	Virement de la section de fonctionnement	-2 800,00
454121-0	Recettes	452,00
Total Recettes :		-2 348,00

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte cette décision modificative.

• DON DU SANG

Collectes de Sang 2026 - Secteur Bergerac

rendez-vous sur <https://dondesang.efs.sante.fr> ou secrétariat Périgueux 05 53 45 52 40

Les personnes se présentant spontanément sont également acceptées sous réserve de créneaux disponibles.

Conditions :

Toute personne entre 18 et 70 ans révolus. Il faut peser au minimum 50 kg.

Les contre-indications qui s'appliquent au don du sang sont définies par arrêté ministériel.

Elles peuvent être temporaires ou définitives. Avant de prendre rendez-vous, vous pouvez

tester votre éligibilité au don du sang sur le site de l'EFS <https://dondesang.efs.sante.fr>

Vous pouvez donner toutes les 8 semaines (limité à 6 dons/an pour les hommes et 4/an pour les femmes)

Se munir d'une pièce d'identité.

Bien s'hydrater et manger avant le don.

En vous remerciant pour votre aide précieuse, bien à vous.

Pour l'A.D.S.B.B.

Association pour le Don du Sang Bénévole dans le Bergeracois

La Présidente, Marie-Pascale LEYX - 0624932510

CALENDRIER DES COLLECTES DE SANG 2026

Salle René Coicaud à BERGERAC

Janvier : mercredi 14 janvier - 15h-19h

Février : lundi 9 février, mardi 10 février, mercredi 11 février - 15h-19h

Avril : lundi 13 avril, mardi 14 avril, mercredi 15 avril - 15h-19h

Juin : mercredi 17 juin, jeudi 18 juin, vendredi 19 juin - 15h-19h

Juillet : mercredi 8 juillet - 9h-13h

Août : lundi 17 août, mardi 18 août, mercredi 19 août - 15h-19h

Octobre: lundi 19 octobre, mardi 20 octobre - 15h-19h

Décembre : jeudi 17 décembre, vendredi 18 décembre -15h-19h



• RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 16 février 2026.

Des agents recenseurs recrutés par la mairie passeront chez vous durant cette période et se présenteront avec une carte officielle délivrée par M. le Maire.

Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil. En cas d'absence pendant cette période, merci de prévenir la Mairie.

Nous vous rappelons que le recensement de la population est obligatoire et important pour la commune.

• REPAS DES ANCIENS

Le conseil municipal offrira à nos anciens un repas qui se déroulera le samedi 31 janvier 2026 à 12 h à la salle du Foyer Club. Si vous êtes nés avant le 31 décembre 1951, pensez à vous faire inscrire auprès de la mairie avant le 23 janvier 2026.



• TRÈFLE GARDONNAIS

Samedi 20 décembre avait lieu le concert du Trèfle Gardonnais à la salle du Foyer club accueillant petits et grands, chanteurs et musiciens débutants ou plus aguerris dans la chorale et l'orchestre éphémères.

Comme de tradition, l'orchestre Pop symphonique dirigé par Christophe Rougier a clôturé l'après-midi avec convivialité et sympathie.

Félicitations au Trèfle.



Vous avez aimé le dynamisme de Marie BEZIES, chef de chœur de la chorale du Trèfle Gardonnais lors de la soirée du 20 décembre 2025 au foyer club de Gardonne.

Alors réservez vos places pour assister à la comédie musicale qu'elle a préparée, samedi 7 février 2026 à 20h30 au centre culturel Michel Manet à Bergerac : 12 tableaux qui revisitent des comédies musicales célèbres.

- Rémunération du coordonnateur de l'enquête de recensement.

Mme Béatrice FEYTOUT désignée coordonnatrice dans le cadre du recensement de la population bénéficiera du remboursement de ses frais de mission par la commune sur présentation d'un état de frais et après délibération du conseil municipal (article L2123-18 du C.G.C.T).

- Recrutement d'agents recenseurs et rémunération.

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de créer trois emplois temporaires d'agents recenseurs afin d'assurer l'enquête de recensement de la population pour l'année 2026. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'ouvrir trois emplois de vacataires pour assurer le recensement de la population en 2026 à compter du 5 janvier 2026 et jusqu'au 16 février 2026.

- de rémunérer les agents recenseurs à l'acte à raison de :

- la feuille logement remplie à 1 € net

- le bulletin individuel rempli à 1,30 € net

Les agents recenseurs recevront 45 € net pour la formation d'une durée de 4 h et pour le repérage avec trajet.

- Participation à la protection sociale complémentaire.

Après avis du CST en date du 21/11/2025 relatif à la protection sociale complémentaire, le conseil municipal décide de retenir la labellisation à compter du 1er janvier 2026 et de verser une participation de 15 € bruts par agent et par mois aux fonctionnaires stagiaires et titulaires, aux agents contractuels du droit public et de droit privé en activité ayant souscrit un contrat individuel labellisé.

- Participation à la protection sociale risque prévoyance.

Après avis du CST en date du 01/12/2025 relatif à la protection sociale complémentaire risque prévoyance, le conseil municipal décide de retenir la labellisation à compter du 1er janvier 2026 et de verser une participation de 7 € bruts par agent et par mois aux fonctionnaires stagiaires et titulaires, aux agents contractuels du droit public et de droit privé sur présentation annuelle d'une attestation délivrée par la mutuelle attestant de la labellisation du contrat souscrit.

- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade - Adjoint Administratif vers Adjoint Administratif principal de 2^{ème} classe.

M. le Maire fait part au conseil municipal de l'avis favorable du Comité Technique en date du 21 novembre 2025, relatif à la détermination des ratios

Grade d'origine : Adjoint Administratif

Grade d'avancement : Adjoint Administratif Principal

Ratio promus/promouvables : 100 %

- Contrat CNP Assurances.

Après avoir pris connaissance des contrats adressés par CNP Assurances, le conseil municipal après en avoir délibéré, les approuve à l'unanimité et autorise M. le Maire à signer les contrats CNP Assurances pour l'année 2026.

- Demande d'admission en non-valeur – Liste 7469440211 – 40400 Budget Principal.

Le conseil municipal émet un avis défavorable à la demande de la Direction Générale des Finances Publiques de l'admission en non-valeur pour un montant total de 2 305,88 € correspondant à la liste 7469440211 regroupant les créances qui n'ont pas pu être recouvrées.

- Présentation du Rapport d'Appel d'Offres – Construction d'un restaurant scolaire.
Le choix est établi selon les critères de jugement des offres énoncées dans l'avis de publicité (à savoir l'offre économiquement la plus avantageuse 40% pour la valeur technique de l'offre et 60% pour le prix des prestations).

Les entreprises retenues sont les suivantes :

Base	Entreprise	Montant HT
01 - Gros-oeuvre	SARL Moron	112 002,62
02 - Charpente bois	Guy couverture	75 785,87
03 - Couverture métal - Bardage	Vigier	49 404,22
04 - Menuiserie extérieures - serrurerie	Riou	39 864,00
05 - Plâtrerie isolation - faux plafond	Mainviele	52 264,62
06 - Menuiserie intérieures	Artisans du Bois	13 638,59
07 - Revêtement sols souples, carrelage, faïence	Brel	31 500,21
08 - Peinture	Chort	7 202,56
09 - Électricité	Polo Et Fils	53 926,80
10 - Chauffage ventilation - Équipement sanitaire	Marquant	111 929,60
11 - Équipement cuisine	Perigord Froid	93 013,00
12 - VRD - Aménagements extérieurs	Eurovia Bergerac	149 990,82
13 - Enduits	Flawless Construction	6 917,48
14 - Espaces verts	Girardeau Espaces Verts	32 092,65
15 - Panneaux froids	Sopromeco	42 432,99
Total :		871 966,03

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :
Autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier ainsi que tous les avenants en cours d'exécution de travaux.

- Tarif pour les accompagnants au repas des anciens du 31 janvier 2026.
Les accompagnants au repas des anciens devront s'acquitter de la somme de 26 €.

- Subvention exceptionnelle à l'association Gardonne Basket Club.
M. le Maire propose au conseil municipal de bien vouloir attribuer une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'association Gardonne Basket Club pour le financement de divers projets. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition.

- Travaux salle Fernand Mourgues
Point sur les travaux : chauffage - fait, Gros œuvre - ok, travaux de moindre importance - à l'arrêt

- Rapport des commissions.
Compte-rendu du conseil d'école le 12 novembre 2025

- Compte rendu du conseil communautaire du 3 novembre 2025.
Le conseil municipal prend connaissance du compte rendu du conseil communautaire du 3 novembre 2025.

Prochains conseils : le mercredi 14 janvier à 19 h et le mercredi 4 février à 19 h.

• SOCIETE DE CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE DE GARDONNE

GALETTE DES CHASSEURS

Les fêtes de Noël et de la nouvelle année vous ont sûrement aiguisé les papilles, alors nous vous proposons notre désormais traditionnelle « galette des chasseurs » pour fêter dignement les rois mages.

Cette animation aura lieu sur le parking chasse du Brandissou (parcours fléché depuis le CD15, route de Sigoulès) le dimanche 25 janvier 2026 de 8h à 13h autour d'un feu de joie !

Vous pourrez déguster galettes et « jimbourra » et même vous essayer au « chabrol » !
Un lot à gagner pour chaque fève trouvée (pièce de chevreuil et de sanglier, panier garni et de nombreux autres lots).

Une galette spéciale enfants avec jouets, peluches, bonbons etc . . .
Seront aussi à la vente nos pâtés de chevreuil et sanglier, du civet de sanglier en boîte 4/4 et les confitures du « patron ».

Venez nombreux ; en famille pour un moment de détente, un moment festif, un moment de partage dans un cadre original.

A bientôt



• SOIRÉE DJ

DJval présente la soirée des Rois et Reines le 17 janvier 2026.

Entrée 10 euros et gratuite pour les moins de 10 ans, 1 consommation offerte.
Les mineurs doivent avoir présenter leur carte d'identité ou être accompagnés.

Début de soirée à 20 h 30 - Salle du Foyer Club.

Pour information : 06 15 45 44 25



• HORIZON 3000

Le mercredi 17 décembre les enfants du centre de loisirs ont fêté Noël.

Un moment toujours sympathique pour les enfants.

